

Message d'intérêt public

La salubrité des aliments en quatre étapes

Date de début : 6 octobre 2017 Date de fin : 10 octobre 2017

Nunavut 75 s

À l'approche du weekend de l'Action de grâce, le ministère de la Santé aimerait rappeler à tous l'importance de la manipulation sécuritaire des aliments.

Il y a quatre étapes à suivre pour manipuler adéquatement les aliments et protéger la santé de vos amis et de votre famille :

Laver!

- Lavez-vous les mains avec de l'eau chaude savonneuse avant et après la manipulation des aliments.
- Nettoyez et désinfectez les planches à découper, les comptoirs et les ustensiles.
- o Lavez les fruits et les légumes frais avant de les préparer ou de les servir.

Séparer!

- Conservez séparément la viande, la volaille et les poissons et fruits de mer crus ainsi que leurs jus.
- Ne placez jamais d'aliments cuits dans un plat non lavé.
- N'utilisez pas les mêmes planches à découper pour les produits alimentaires et les légumes que pour la viande, la volaille et les poissons et fruits de mer.

Cuire!

- o Des germes nocifs peuvent survivre si les aliments ne sont pas bien cuits.
- La viande et la volaille du commerce, les plats à base d'œufs, les casseroles et les restes doivent toujours être cuits jusqu'à ce que leur température interne soit assez élevée pour tuer les germes.
- Cuisez la viande hachée jusqu'à ce que le jus qui s'en écoule soit clair.
- o Gardez les aliments chauds au chaud.
- Portez les sauces et les soupes à ébullition lorsque vous les réchauffez.

• Refroidir!

- Ne laissez pas les aliments à température ambiante. Des germes nocifs se développent rapidement à cette température.
- Placez les aliments périssables dans le réfrigérateur ou le congélateur immédiatement après leur achat.
- Ne faites jamais décongeler de la nourriture à la température de la pièce.
- Servez immédiatement les aliments, et réfrigérez ou congelez les aliments périssables ou préparés (comme les mets à emporter ou les restes) dans les deux heures.

Si vous avez des questions, communiquez avec votre <u>agent préposé à la santé</u> environnementale.

###

Renseignements aux médias :

Nadine Purdy Gestionnaire des communications par intérim Ministère de la Santé 867-975-5712 npurdy@GOV.NU.CA